



LE CLUB DE GOLF ROYAL QUEBEC

AFFICHAGE DE POSTE #8000-2021

Département	Terrain		
Lieu	Parcours		
Fonction	Préposé(e) entretien du terrain – remplacement d'un congé sans solde saison 2021		
Supérieur immédiat	Michel Tardif	<i>Poste</i> Surintendant	
Niveau/Échelon	Type de poste :	40 heures semaine (du lundi au samedi)	
	<input type="checkbox"/> Temps partiel		
	<input checked="" type="checkbox"/> Temps plein		
	<input checked="" type="checkbox"/> Emploi saisonnier		
	date début possible :		
	mi-avril / fin avril		

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Responsabilités :

- Effectue les tâches reliées à l'entretien des parcours, principalement la tonte des différentes surfaces de jeu (verts, départs, allées et herbes longues).
- Inspecte l'équipement, détecte les troubles et les prévient et rapporte toute défectuosité.
- Respecte l'étiquette de golf afin de déranger le moins possible les joueurs.
- Change les coupes et les marqueurs.
- S'assure qu'il ne manque rien et que les lave-balles, les poubelles, les râtaux, les indicateurs de trous et autres soient à la bonne place.
- Veille à ce que le terrain et l'équipement soient d'une propreté impeccable en tout temps.

Salaire : Selon convention collective – 16.87\$ ou selon expérience

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 1^{er} avril 2021** par courriel micheltardif007@msn.com.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Formation complétée secondaire V.

2 à 3 d'expérience pertinente souhaitable, mais non obligatoire.

FORMATION ET QUALIFICATIONS REQUISES

Département	Terrain	
Lieu	Parcours	
Fonction	Préposé(e) entretien du terrain – remplacement d'un congé sans solde saison 2021	
Supérieur immédiat	Michel Tardif	<i>Poste</i> Surintendant
<p>Le ou la candidat(e) recherché(e) doit avoir un bon sens de l'observation, être un lève-tôt, être autonome, avoir le souci du travail bien fait, être polyvalent, faire preuve débrouillardise et être responsable.</p> <p>Le ou la candidat(e) doit posséder un permis de conduire valide.</p>		
DATE DE L'ANNONCE	9 mars 2021	
DATE DE L'ENGAGEMENT		